

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Liste des agents de contrôle ayant reçu l'autorisation provisoire d'exercer ou l'agrément en application des dispositions de l'arrêté 18 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2004 fixant les conditions d'agrément des agents des organismes de sécurité sociale chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale, visés aux articles L. 216-6 et L. 243-9 du code de la sécurité sociale

NOR : SJSS0830095K

Sont agréées ou bénéficient d'une autorisation provisoire d'exercer les personnes suivantes :

AUTORISATIONS PROVISOIRES	
Bodin Bernard	CPAM Niort
Carus Marie	CPAM Bastia
Chaumeil Cédric	CRAM Lyon
Dargelosse Jocelyn	CPAM Périgueux
Grassi André	CPAM Marseille
Guedon Claudie	CPAM Béziers
Gueret Sylvestre	CPAM Bobigny
Marsot Bruno	CPAM Dijon
Mondoloni Toussaint	CPAM Versailles
Moscato-Vicente Patricia	CPAM Marseille
Pastorelli Mathieu	CPAM Marseille
Vignau Gérard	CPAM Moulins
Watre Christophe	CPAM Calais

  

AGREMENTS	
Declercq Philippe	CRAM Paris
Ferron Valérie	CPAM Vannes
Julian Christophe	CRAM Bordeaux